

## L'ANGLAIS EN IMMOBILIER

### DATE ET DURÉE

1 journée de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Tout collaborateur d'une agence immobilière
- Prérequis : Connaissance des bases de la langue anglaise

### OBJECTIFS

- Être capable de renseigner un client anglophone pour une opération immobilière

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Différents supports et outils seront remis aux stagiaires durant la formation. La formation aura lieu en langue française mais l'ensemble des documents distribués seront en langue anglaise et les exercices seront en langue anglaise.
- Les participants seront amenés à travailler en sous-groupe, à participer à des jeux de rôles avec apports théoriques et pratiques de l'animateur.
- La formation sera animée par **Monsieur Olivier BEDDELEEM** – Fils et frère d'agent immobilier, Olivier BEDDELEEM a beaucoup travaillé dans l'agence familiale dans les domaines de la transaction, la gestion locative et la copropriété. Juriste spécialisé en immobilier, il est formateur depuis 15 ans dans le domaine de l'immobilier et auteur régulier dans l'Activité immobilière.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h**

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions – Réponses

#### **LES PRINCIPAUX TERMES DE L'IMMOBILIER EN ANGLAIS**

- Principaux termes de la transaction
- Principaux termes de la gestion
- Principaux termes de la copropriété

#### **ECHANGER AVEC UN ANGLOPHONE : langage, forme et tournures de phrases**

- Conversations téléphoniques
- Echange d'emails
- Echange de courriers

### **FAIRE UNE VISITE EN ANGLAIS**

- Les précautions à prendre
- Les principaux termes à utiliser
- Savoir présenter le bien en anglais
- Savoir répondre à des questions courantes

### **LES SPECIFICITES DE L'IMMOBILIER AU ROYAUME UNI :**

- Savoir présenter l'immobilier français à un anglophone
- Comprendre et savoir expliquer les différences entre l'immobilier en France et au Royaume Uni.

### **SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### **COÛT DE FORMATION :**

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 444 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 370 € HT)